

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. —
 II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. —
 IV Comment on perd la foi. — V Les prophéties. — VI Les merveil-
 les du corps humain. — VII Un geste, une leçon. — VIII L'Associa-
 tion d'assurance mutuelle, des évêchés, maisons d'éducation et de
 charité.

AU PRONE

Le dimanche 6 octobre

On annonce:

La fête du saint Rosaire;

Dans les églises paroissiales (et autres), où la Confrérie du Saint-
 Rosaire est canoniquement érigée, l'indulgence plénière **toties quo-**
ties, pour le 5 à midi jusqu'au 6 à minuit, si l'on en fait la solennité
 en ce lieu (sinon pour la fête même, le 6 à midi jusqu'au 7 à minuit).

Depuis 1915, la fête du saint Rosaire ne se fait pas le 1er diman-
 che d'octobre, mais le 7 octobre, et la solennité, le 1er dimanche,
 est facultative. Si on la fait, les indulgences se gagnent le diman-
 che, si on ne la fait pas, les indulgences restent attachées à la fête
 même, le 7.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 6 octobre

Messes basses

Excepté celle du curé, du saint ROSAIRE, **double de 2e cl.**; mém.
 du 20e dim. et de saint Bruno; préf. de la sainte Vierge; dernier
 v. du dim.

Messe chantée ou solennelle

Excepté celle du curé, du saint ROSAIRE, **double de 2e cl.**; mém.
 du 20e dim. et de saint Bruno; préf. de la sainte Vierge; dernier
 v. du dim. — II vêpres du saint ROSAIRE; mém. du dim. et de
 saint Bruno.

Dans le diocèse de Sherbrooke, mém. de l'oct. de saint Michel,
 du dim. et de saint Bruno, aux messes et aux vêpres.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 13 octobre

Diocèse de Montréal. — Du 9 octobre, saint Denis (Montréal); du 13, saint Edouard (Montréal et Napierville).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 9 octobre, saint Denis; du 13, saint Edouard (Knowlton).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 13 octobre, saint Edouard et saint Théophile (du Lac).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 12 octobre, saint Wilfrid (Barnston), du 13, saint Edouard (Eastman).

Diocèse de Nicolet.—Du 13 octobre, saint Edouard (Gentilly).

Diocèse de Pembroke. — Du 13 octobre, saint Edouard (Bristol).

Diocèse de Haileybury.—Du 13 octobre, saint Edouard (Fabre).

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	8 octobre	— Saint-André-d'Argenteuil. — Saint-Edouard-de-Napierville.
Jeudi	10	— Terrebonne. — Saint-Amable.
Samedi	12	— Notre-Dame della Difesa.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Août 1918.

LA question du " message " du Sacré-Coeur à la France vient d'être remise sur le tapis par le Père Perroy, des jésuites, qui a publié récemment une brochure dans laquelle il soutient deux choses : l'authenticité du fameux " message " communiqué à Louis XIV et sa durée, en ce sens qu'il continue d'exister pour les successeurs de ce roi — c'est-à-dire pour tous les gouvernements qui sont venus après celui du roi-soleil. Par conséquent, si les gouvernants de la France, quels qu'ils soient d'ailleurs, exécutent jamais ce que prescrit le " message ", Dieu de son côté accomplira tout ce qu'il a promis. C'est, argumente le Père Perroy, comme un contrat bilatéral que Dieu a passé avec Louis XIV. Il s'est engagé

condition
roi d'ad
ditions.

Or, le
qui n'ét
tion pou
deux fai
le " mes
XIV po
premier
encore ro
s'il remo
au Sacré-
le comte
" fusion
l'héritier
Charles X
France la

Accepte
ainsi que
mier soit s
Que s'ens
Louis XIV
premier ét
devenir—q
l'ont pas p
qu'ils ont l
tion vaut le
tur intenti
pas unique
les jours, q
Dieu, qui e
volonté et s

conditionnellement à accorder telles faveurs à la France, si son roi d'alors ou ses successeurs accomplissent telles ou telles conditions.

Or, le Père Perroy expose deux faits nouveaux intéressants, qui n'étaient jusqu'ici guère connus, et qui seront une révélation pour plusieurs. Seulement, ainsi que je le ferai voir, ces deux faits vont directement contre sa thèse — qui soutient que le "message" n'est pas périmé et qu'il a été donné à Louis XIV pour lui et pour ses successeurs. D'abord — et c'est le premier de ces faits — Louis XVI, enfermé au Temple, mais encore roi de France du point de vue du droit, aurait fait voeu, s'il remontait sur le trône de ses pères, de consacrer la France au Sacré-Coeur. Ensuite — et c'est le deuxième de ces faits — le comte de Paris, qui devint, comme l'on sait, après la "fusion" de son parti avec celui du comte de Chambord, l'héritier incontesté de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, aurait fait la même promesse, celle d'établir en France la fête du Sacré-Coeur, s'il venait jamais à régner.

Acceptons ces deux faits comme également authentiques, ainsi que le veut la brochure du Père Perroy, bien que le premier soit sûrement mieux prouvé historiquement que le second. Que s'ensuit-il? Le "message" n'étant point adressé au seul Louis XIV mais à ses successeurs aussi, en voici deux — dont le premier était réellement roi et l'autre devait légitimement le devenir — qui ont promis de l'exécuter. Sans doute, en fait, ils ne l'ont pas pu. Mais ils ont engagé leur promesse, ils ont fait ce qu'ils ont pu. Or, il est un adage de droit qui dit que l'intention vaut le fait quand la nécessité l'exclut — *Pro facto reputatur intentio ubi factum excludit necessitas!* Et cela, ce n'est pas uniquement un axiome canonique, c'est une vérité de tous les jours, qui est même le fondement de la mystique divine. Dieu, qui est un bon père, ne nous demande que notre bonne volonté et souvent s'en contente et la récompense, même si en

ES

(Montréal);

enis; du 13,

Edouard et

rid (Barn-

Gentilly).

d (Bristol);

-4 (Fabre).

J. S.

1918.

à la Fran-

Père Per-

une bro-

nticité du

durée, en

le ce roi-

nus après

ants de la

ais ce que

ca tout ce

ne un con-

st engagé

fait elle ne produit rien, pourvu qu'il n'y ait pas de notre faute. Si, comme on dit, l'enfer est pavé de bonnes intentions, il est encore plus vrai d'affirmer que le ciel en est rempli. Dieu, veux-je dire, sait récompenser nos simples désirs du bien tout autant que nos bonnes actions. Louis XVI et le comte de Paris ont promis, nous dit-on, d'exécuter le célèbre " message ". Rien ne s'est produit, mais il n'y eut pas de leur faute. Dans le contrat bilatéral intervenu, ils ont fait leur part. Et Dieu n'aurait pas fait la sienne? C'est inadmissible. Cela prouve plutôt que le " message " ne s'adressait qu'à Louis XIV et non à ses successeurs. Autrement, Dieu, certainement, eut été fidèle à sa promesse. Et alors que de choses eussent été changées !

Une autre remarque s'impose. Le " message ", on le sait, demandait deux choses. D'abord que le Sacré-Coeur fût placé sur le drapeau du roi, sur l'étendard royal, et non pas sur le drapeau national. Et c'était très sage. Car ainsi l'emblème sacré se trouvait protégé contre les profanations auxquelles est exposé un drapeau ordinaire. Ensuite, et il est curieux de constater que personne ne parle plus de cette condition, le " message " demandait qu'on mit aussi le Sacré-Coeur dans les armes de la France. Tout le monde s'est rejeté sur le drapeau, les exaltés ne voient que lui, et personne ne paraît réclamer qu'on mette aussi le Sacré-Coeur dans les armes de la république française. Et cependant cela était également demandé par le " message ". Le Père Perroy lui-même, s'il parle nécessairement des *armes* en citant le " message ", ne parle plus que du *drapeau* dans le reste de sa brochure. Pour être logique, il devrait demander les deux choses, à savoir le Sacré-Coeur sur le drapeau national et le Sacré-Coeur dans les armes de la république. Répétons que le " message " parle de l'étendard du roi et non du drapeau national, qui d'ailleurs n'existait pas au temps de Louis XIV. De plus, il ne serait guère

possible, actuellement en s'en tenant à n'a pas d'armes Sacré-Coeur entr gramme ?

Franchement, a croire qu'il y a — un désir de restan dard et sur les arm ment prendre plac moi, la solution la probablement en l fort que Dieu veule périmé. Les interv jamais été suivies

Enfin, au-dessus qui me semble s'im France sont partage diable, qui est le gr voir rendu le débat aigre. Il y a à tout d'une opinion ou de qui agitent les espi question au Saint-S verses entre les cath il s'agit de révélatio tion. Que l'on sou XV et que l'on s'en la question sera tran Tertullien : *Auctoritas labor — Croire à l'au demande aucun. C' question du " messag*

possible, actuellement, d'exécuter par ailleurs le " message " en s'en tenant à ses termes stricts. La république française n'a pas d'armes proprement dites. Pourrait-on mettre le Sacré-Coeur entre le R et le F qui constituent son monogramme ?

Franchement, au fond de toute cette discussion, on peut croire qu'il y a — ce qui sans doute échappe à la foule — comme un désir de restauration monarchique. En effet, sur l'étendard et sur les armes d'un roi, le Sacré-Coeur pourrait facilement prendre place. Je n'en disconviens pas. Ce serait, selon moi, la solution la plus heureuse des conflits qui surviendront probablement en France dans l'après-guerre. Mais je doute fort que Dieu veule la chose, car le " message " est bel et bien périmé. Les interventions que cite le Père Perroy, et qui n'ont jamais été suivies d'effet, le prouvent surabondamment.

Enfin, au-dessus de toute cette affaire, il y a une observation qui me semble s'imposer. Il est certain que les catholiques de France sont partagés sur cette question, et je soupçonne fort le diable, qui est le grand diviseur, d'y avoir mis la patte et d'avoir rendu le débat non seulement plus aigu, mais aussi plus aigre. Il y a à tout cela un remède bien simple. Que les tenants d'une opinion ou de l'autre, au lieu de se perdre en brochures qui agitent les esprits sans faire beaucoup de bien, portent la question au Saint-Siège. Rome est le juge naturel des controverses entre les catholiques. Elle l'est encore bien plus quand il s'agit de révélations strictement privées et de leur interprétation. Que l'on soumette la question du " message " à Benoît XV et que l'on s'en tienne à ce qu'il décidera. Par ce moyen la question sera tranchée et on pourra répéter le mot célèbre de Tertullien : *Auctoritati credere, nullum compendium et nullus labor — Croire à l'autorité épargne beaucoup de travail et n'en demande aucun.* C'est ce que je souhaite vivement pour la question du " message ", qui est loin d'être terminée, et par-

tage en deux camps les catholiques de France, alors qu'ils devraient se tenir étroitement groupés pour la défense de l'Eglise et de la foi chrétienne.

• • •

Puisque nous parlons de choses surnaturelles, l'occasion est bonne de dire un mot des faits de Loublande. Loublande est une petite paroisse du diocèse de Poitiers qui est devenue célèbre tout-à-coup, parce qu'une modeste villageoise de ce pays aurait reçu du Sacré-Coeur des révélations étonnantes. Naturellement ces révélations prédisent la victoire aux alliés. Mais elles demandent, elles aussi, l'établissement du règne du Sacré-Coeur en France avec la mise de l'emblème divin sur le drapeau. L'évêché de Poitiers s'est ému au sujet des faits de Loublande. Jusqu'à présent du moins, les révélations ne s'appuient que sur les affirmations de la petite voyante, Claire Ferchaud. Elle n'a donné, que l'on sache, aucun signe extérieur établissant sa mission. D'ordinaire, quand Dieu confie ainsi une mission extraordinaire à quelqu'un, il a coutume de prouver par quelque signe extérieur la vérité de cette mission. Autrement, on a toujours le droit de penser qu'on a été le jouet de quelque hallucination. A Loublande, il ne paraît pas y avoir de signe ainsi donné. Mais les révélations continuent. Elles se développent et se précisent. La commission d'enquête nommée par l'évêque de Poitiers doit en conséquence poursuivre ses travaux. Elle ne pourra en arriver à une conclusion que plus tard, de manière que des faits postérieurs ne viennent pas la détruire. ¹ Depuis plus d'un an, la question traîne donc devant la commission, dont d'ailleurs on comprend la sage réserve. Toutes les révélations de Claire Ferchaud portent sur des faits qui s'accompliront plus tard et qu'on ne saurait juger tout de suite. Il faut attendre.

¹ Une dépêche annonçait ces jours-ci que le Saint-Siège s'était réservé toute la question des " faits de Loublande ". — *La Rédaction.*

Il se
pour la
premier
de prop
a racont
blier le
aussi, ac
C'est
cerner e
pour le
s'impose
mation, e



que lui-mé
instrumen
eux, en e
dressé, je
au monde
reste n'exi
rait. L'org
faibles, par

¹ On nous
elle confère
² Le com
égard de D

Il se passera sans doute pour Loublande ce qui s'est passé pour la vie de Dom Bosco. Les Salésiens n'ont publié que le premier volume de cette vie. Dom Bosco avait fait beaucoup de prophéties. Quelques-unes s'étaient déjà accomplies. On les a racontées dans le volume publié. Mais on a attendu pour publier le second volume que les autres prophéties soient, elles aussi, accomplies.

C'est là une chose très sage. Car rien n'est difficile à discerner comme le don de prophétie. Quand Dieu ne donne pas pour le faire voir un signe extérieur quelconque, la réserve s'impose. Suspendre son jugement jusqu'à plus ample information, c'est faire acte de prudence chrétienne.

DON ALESSANDRO.

COMMENT ON PERD LA FOI ¹

L'ORGUEIL est à la racine de toute iniquité; il aveugle l'homme sur sa misère et son néant et l'amène peu à peu à ne pas reconnaître pratiquement d'autre Dieu que lui-même ²: " L'amour-propre, dit Pascal, est un excellent instrument à nous crever agréablement les yeux. " L'orgueilleux, en effet, ne voit rien en dehors de lui-même; il s'est dressé, je le répète, un piédestal sur lequel il s'adore. Il n'y a au monde que ce qu'il voit, ce qu'il sait, ce qu'il comprend; le reste n'existe pas, quand même la terre entière le proclamerait. L'orgueil, vous le voyez, est une vraie folie des esprits faibles, parce qu'il les pousse à se croire seuls des esprits forts,

¹ On nous saura gré de reproduire ici presque complètement cette belle conférence de Mgr Leynaud, archevêque d'Alger.

² Le commencement de l'orgueil de l'homme c'est l'apostasie à l'égard de Dieu. (*Eccles.*, x, 15.)

comme ils disent : d'où le refus de s'abaisser devant une autorité, serait-ce celle de Dieu ; d'où la perte de la foi.

Mais, disons-le tout de suite, ils sont très rares les esprits éclairés qui n'ont pas compris que nous sommes ici-bas entourés d'ignorance, de mystères que seule la foi peut expliquer complètement, et la plupart ont été croyants. L'orgueil n'est pas ordinairement la cause directe de la perte de foi ; ce sont, le plus souvent, les *bas instincts* auxquels on ne sait pas résister. C'est une histoire bien triste, mais de tous les jours, que je vais vous raconter.

Voilà un pieux enfant qui vient de faire sa première communion et de recevoir la confirmation : il est sage, et, de dix à quinze ans, on le voit, chaque dimanche, et plus souvent encore, s'agenouiller à la sainte table, avec une foi très vive et très édifiante. Mais, un jour de ses quinze ou de ses dix-huit ans, il n'y paraît plus, et, le visage triste, le regard voilé, il n'ose, de sa place, fixer l'hostie pure et divine que le prêtre donne avec bonheur à ses plus petits camarades. Bientôt, il manque la messe sans scrupule, et, enfin, il ne tarde pas à ne plus mettre les pieds dans une église. Inquiétude et reproches de la mère et du père, qui se sont aperçus que leur enfant est devenu rêveur d'abord, désobéissant, difficile ensuite, puis insolent même à ses heures. — Maman, laissez-moi tranquille, je vous en prie ; je suis assez grand pour savoir ce que j'ai à faire. — Veux-tu parler avec un peu plus de respect à ta mère ? insiste le père indigné. Et le jeune homme, sans répondre, prend son chapeau et sa canne, et reprend le chemin du boulevard ou de la ruelle, non sans avoir lancé à son père un regard gouailleur qui en dit long : Toi, tu ferais bien de te taire ; car tes exemples... Et la pauvre mère, qui a tout tenté pour ramener son fils à la pratique de la foi, caresses, menaces, prières, pleure comme autrefois Monique pleurait sur son Augustin. Et le

père d
à l'av

Qui

respec

foi ? H

la foi l

vaies ;

fleur d

cette ic

traîner

déshonr

être. F

sors de

énergie

réagir e

s'enfonc

lors, il a

il fuit de

la religi

sa foi ch

Voilà, qu

perte de

" Oh !

combien

cette phr

" Comme

Je sais

haut de le

dié le po

opposition

éloigné de

vous aien

père devient sombre, en pensant à sa terrible responsabilité et à l'avenir de son fils.

Qui donc a changé ainsi notre enfant ? Il était si pieux, si respectueux, si parfait ! On dirait vraiment qu'il a perdu la foi ? Hélas ! ce n'est que trop vrai, Il a perdu la foi, parce que la foi le gênait. Elle lui disait : lutte contre tes passions mauvaises ; ne te laisse pas dominer par les sens ; ne va pas salir la fleur de ta jeunesse dans de honteuses orgies ; éloigne de toi cette idole de chair à laquelle tu as tout sacrifié et qui t'entraînera peu à peu, d'un plaisir passager dans la boue, au déshonneur, à la perte de la santé, à une mort prématurée peut-être. Fils de Dieu et de l'Eglise, fils de bons parents chrétiens, sors de là, redeviens pur. Mais ce malheureux, qui a vu son énergie première diminuer chaque jour, n'a plus la force de réagir et de reprendre sa liberté ; il est enlisé jusqu'au cou et il s'enfonce de plus en plus dans la fange du matérialisme ; dès lors, il abandonne toutes les pratiques de la foi de son enfance ; il fuit de plus en plus l'Eglise, et il en arrivera peut-être à haïr la religion. Pourquoi ? Parce que la religion, parce que la foi, sa foi chrétienne, l'empêche de suivre ses instincts dépravés. Voilà, quatre-vingt-dix fois sur cent, messieurs, la cause de la perte de la foi.

“ Oh ! si j'avais la foi, disait un jour quelqu'un à Pascal, combien ma conduite serait bonne ! ” Pascal lui répondit par cette phrase de saint Augustin, que je reprends à mon tour : “ Commencez par bien vous conduire, et la foi reviendra. ”

Je sais bien que certains collets montés viendront me dire, du haut de leurs 18 ou 20 ans : “ Pardon, ce n'est pas cela ; j'ai étudié le positivisme, le transformisme, le bouddhisme, et leurs oppositions avec la foi chrétienne m'ont troublé et peu à peu éloigné de l'Eglise. ” — “ C'est possible, mon petit, que ces études vous aient troublé. Alors il fallait vous instruire plus à fond

de votre sainte religion. Brunetière, Pasteur et toute une pléiade de savants, de philosophes et d'écrivains ont étudié plus que vous toutes ces doctrines en *isme* et ils n'en sont devenus que plus croyants. Allez, vous ne nous tromperez pas : ce ne sont pas les raisons scientifiques qui vous ont fait abandonner la foi, ce sont des raisons d'un tout autre ordre, que vous connaissez mieux que moi, c'est le désir de vous affranchir de tout frein pour vous mal conduire. Ne me parlez pas ici de science. Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène ! Ce n'est pas la science qui a pu vous faire perdre la foi, ce sont vos mauvaises passions indomptées, voilà tout. "

Je ne veux pas nier pourtant, messieurs, que l'éducation sans Dieu et le sarcasme impie ne soient aussi des causes — et très graves — de la perte de la foi. A force d'entendre, comme dans certaines écoles que je pourrais nommer, opposer la révélation à la raison, les origines du monde d'après la bible, que l'on connaît mal, à la description de l'univers d'après les données de la science, l'origine de la vie d'après la foi à la théorie scientifique de la vie ; à force d'entendre dire " que l'âme meurt avec le cerveau, que les animaux ont une âme comme les hommes et — méditez, en pleine guerre, la fausseté et la naïveté de cette affirmation — que la science crée le bonheur humain — ô sottise ! " — à force d'entendre les leçons d'un maître impie, l'esprit de votre pauvre enfant, qui suit ses cours du certificat d'études, du brevet ou du baccalauréat, se trouble forcément d'abord, puis s'obnubile peu à peu. Parce que l'esprit de votre pauvre enfant, c'est de la cire molle sur laquelle se gravent très vite ces empreintes journalières, ces négations audacieuses finiront nécessairement par effacer, un de ces jours, les empreintes sacrées dont vous aviez orné son âme, si vous ne les entretenez pas toutes fraîches par vos enseignements, vos exemples et vos prières.

Et q
pagnée
cule tu
bonne l
arme re
sement
au trava
di, pour
avec des
de, confu
sacré que
plus se l
fesse. Les
élevés co
presque t
rire, qua
pitoyable
le couragi
cinquante
l'enseigne
mieux val
tismale, qu
foi, privé,
te plains,
me à ceux
et de te sai
maîtres qu
Monsieur
un sérieux
avez fait to
server intac
Enfin, ce

Et que dire de l'instruction sans Dieu quand elle est accompagnée de sarcasmes et de moqueries? Chez nous, dit-on, le ridicule tue. Voilà pourquoi les ennemis de l'Eglise manient de bonne heure, et avec beaucoup d'habileté quelquefois, cette arme redoutable. Que votre enfant, dans telle école, fasse pieusement son signe de croix, le matin et le soir, ou en se mettant au travail ou au réfectoire; qu'il soit appelé en étude, le samedi, pour la confession, et des yeux malins se lèvent vers lui avec des sourires moqueurs. Pauvre petit! Il entend, il regarde, confus. Il a peur: il ne recommencera plus le geste saint et sacré que sa maman lui a appris et tant recommandé; il n'osera plus se lever de sa place à l'étude, le samedi, pour aller à confession. Les ricanements de quelques grands camarades, peut-être élevés comme lui, mais déjà apeurés et pervertis, l'arrêteront presque toujours. Oh! je sais bien que reculer devant un sourire, quand il s'agit de remplir un devoir, c'est lâche, c'est pitoyable; mais allez demander à un enfant de dix à seize ans le courage et la force de caractère que l'on n'a pas toujours à cinquante! Pauvre enfant, qui perds ta foi dans des écoles où l'enseignement est hostile à ta religion, que je te plains! Il eût mieux valu pour toi mourir au berceau, dans ton innocence baptismale, que de vivre en ce monde privé de la douce lumière de la foi, privé, peut-être éternellement, de Dieu même! Mais, si je te plains, toi pauvre innocent, je suis tenté de jeter l'anathème à ceux qui avaient le devoir sacro-saint de conserver ta foi et de te sauver par elle et qui t'ont perdu, en te confiant à des maîtres qui t'ont ravi ce trésor!

Messieurs, mes frères très chers, je vous supplie de faire ici un sérieux retour sur vous-mêmes et de vous demander si vous avez fait tout ce que vous deviez faire pour préserver et conserver intacte la foi de vos chers enfants.

Enfin, ce qui fait perdre souvent la foi, ce sont les mauvai-

ses lectures ; et vous savez que, de nos jours, on les trouve partout. Je ne parle pas seulement de ces romans infects, de ces publications ordurières, qu'on dirait importés en France par nos plus mortels ennemis, pour l'affaiblir en la corrompant ; je veux parler aussi de ces revues illustrées, au titre flamboyant, qui s'étalent aux devantures des boulevards les plus fréquentés, comme au coin des rues borgnes. Et, sur ce point, l'audace des malfaiteurs est devenue telle que le capitaine-maire, président de la très intéressante Ligue des familles nombreuses, écrivait, l'autre jour, au président de la république lui-même, pour attirer l'attention du gouvernement sur les publications affichées dans les libraires et les kiosques, sur les dessins pornographiques qui continuent de plus belle à figurer aux étalages et aux vitrines. Il ajoute : " Nous ne pouvons plus sortir nos enfants dans les rues, sans qu'ils soient scandalisés par ces obscénités. Il faut qu'à chaque instant, nous usions de subterfuges pour leur faire détourner la tête... Nous ne voulons plus que les yeux de nos enfants soient souillés par ces images et ces desseins obscènes étalés partout... " Mais ne parlons pas seulement de ces obscénités. Il y a aussi des livres contre la foi directement, qui n'ont pas d'autre but que de la combattre et de l'anéantir dans les âmes. Il y a aussi des revues, des journaux, qui, régulièrement, systématiquement, attaquent notre foi, tantôt par le sarcasme, tantôt sous le couvert d'une science qui croit tout savoir et qui ignore les premiers éléments du catéchisme et de la théologie.

Eh bien ! messieurs, ces livres, ces revues, ces journaux, vous n'avez pas le droit de les lire, à moins d'une autorisation spéciale. L'Eglise, très sagement, vous impose cette défense *sub gravi*, sous peine de péché grave, parce qu'il y a là un danger mortel pour vos âmes. Vous n'avez pas le droit de les lire, parce que, tout simplement, vous n'avez pas le droit de vous empoisonner.

M. I
français
siens, e
ce de c
dant la
siècle, s
rible ré
Peut-
fluence
et qui n
prit de
ral suiv.
40 exil c
la situat
Le lec
tort de c
des, et c
Il y a de
de fausse
partie no
teurs à ce
produire
probable
à l'ocasi
fait donc
teurs de
toujours à
phes, de R
les deux e
dont ils so
dre à leur

LES PROPHEITIES

M. Robert Havard s'est récemment demandé dans l'*Action française* si le départ d'un nombre assez important de Parisiens, en ces derniers mois, n'était pas dû à la fâcheuse influence de ces très nombreuses prophéties répandues, avant et pendant la guerre, sur la destruction de Paris au début du XXe siècle, soit au cours de la grande guerre, soit pendant une terrible révolution qui, d'après les dites prophéties, suivrait.

Peut-être n'a-t-on pas assez fait attention, en effet, à l'influence déprimante de ces recueils, tous bâtis sur le même type, et qui ne diffèrent que par des détails où se traduit l'état d'esprit de chaque auteur. On peut les ramener au schéma général suivant : 1o guerre, 2o destruction de Paris, 3o révolution, 4o exil du Souverain Pontife, 5o rétablissement miraculeux de la situation de l'Europe.

Le lecteur, fatigué par l'absurdité de ces opuscules, aurait tort de croire qu'ils sont uniquement l'oeuvre d'esprits malades, et c'est même à cause de cela qu'ils sont plus dangereux. Il y a des fabricants, on pourrait dire presque professionnels, de fausses prophéties qui espèrent influencer, grâce à elles, une partie notable de l'opinion. D'autres veulent préparer les lecteurs à certaines éventualités politiques qu'ils savent devoir se produire grâce à leurs renseignements particuliers. Il est fort probable que les services politiques allemands n'ont pas négligé à l'occasion d'emploi d'une pareille méthode. Le patriotisme fait donc un devoir de se méfier. D'autre part, les compilateurs de prophéties et leurs éditeurs appartiennent presque toujours à cet étrange petit monde, fort remuant, de théosophes, de Rose-Croix et de marinistes, qui vivent un pied dans les deux camps, catholique et maçonnique. La juste défiance dont ils sont personnellement l'objet doit légitimement s'étendre à leurs productions.

L'Univers—11 août.

LES MERVEILLES DU CORPS HUMAIN

Au point de vue chimique, le tissu osseux proprement dit se compose de deux substances : l'une organique, l'osséine, représentant le 30 pour 100, et l'autre inorganique ou minérale, les sels calcaires, formant le 70 pour 100 environ. Ce qui donne à l'os normal sa dureté et sa solidité, c'est cette combinaison de sels calcaires et d'osséine dans des proportions bien définies.

Si on soumet à l'examen microscopique une parcelle d'os finement sectionnée, on découvre que la substance osseuse est composée de très fines travées. Ce groupement ressemble de manière frappante, mais en réalisant une plus complète perfection, à tous les systèmes de bétons armés connus jusqu'à ce jour. Ingénieurs et architectes pourraient y prendre maintes leçons. Ils verraient comment on peut allier la légèreté à la solidité par la combinaison, d'une précision mathématique, des éléments de construction.

Rien n'est plus instructif par exemple qu'une coupe microscopique d'un astragale ou d'un calcaneum. Dans ces deux os du pied, sur lesquels repose le poids du corps et qui, dans les différents mouvements, sont soumis à de multiples efforts, les travées sont disposées d'une façon plus mathématiquement précise que n'auraient pu le faire les techniciens les plus ingénieux.

Ainsi, observons-nous une fois de plus combien tout dans notre nature est organisé en vue d'un but précis sans que rien soit laissé au hasard. Quelle que soit l'opinion des matérialistes, de pareils chefs-d'oeuvres ne peuvent résulter d'un aveugle concours de circonstances, mais une intelligence supérieure et divine a présidé à la création de toutes ces merveilles.

Docteur NICOD,
*directeur de l'Institut orthopédique
de la Suisse romande*

UN GESTE, UNE LEÇON.

La Croix-Rouge américaine avait donné 35 000 francs à la municipalité de Lyon pour les enfants des écoles, et cette somme devait assurer à ceux d'entre eux qui étaient anémiés un mois de séjour à la campagne. Or, la municipalité de Lyon commit la faute de l'affecter exclusivement aux enfants des écoles laïques. C'était méconnaître l'esprit si largement libéral de nos amis et alliés, ou même c'était aller sciemment à l'encontre de leur intention. Les catholiques lyonnais protestèrent. Leur protestation fut entendue, non pas, il est vrai, de la municipalité, mais de la Croix-Rouge américaine, qui fit aussitôt un nouveau don en précisant que celui-là était destiné aux enfants des écoles libres. Le geste est joli. Et puisse la leçon n'être pas perdue!

Plus d'une fois déjà, en effet, les oeuvres de bienfaisance américaines dont les intentions avaient été méconnues par les bas sectaires que possèdent trop de nos villes, les ont obligés à réparer leur faute et à se conduire d'une manière plus patriotique. Il est sans exemple qu'une réclamation justifiée ait été repoussée par nos alliés. A force de recevoir des leçons administrées avec une certaine raideur, nos radicaux-socialistes de province, tout en concluant que ces Américains ne doivent pas être de vrais républicains, n'oseront peut-être plus continuer.

L'Univers—18 août.

L'ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE
DES EVECHES, MAISONS D'EDUCATION ET DE CHARÎTE

Le jeudi, 17 octobre prochain, aura lieu, à l'archevêché de Québec, la troisième assemblée générale et quinquennale de notre association.

Le bureau de Montréal se propose d'y présenter les trois suggestions suivantes : 1o Ne faire qu'une seule répartition par année et autant que possible dans les mois de janvier ou février ; autoriser, en conséquence, les bureaux de Québec et de Montréal à faire des emprunts temporaires, si la chose est nécessaire, en attendant les revenus de la prochaine répartition ; 2o Lorsqu'il y aura sur la même construction des polices émises par d'autres compagnies d'assurance, la police émise par la nôtre jouira *ipso facto* de tous les avantages que possèdent ces polices concurrentes ; 3o Jusqu'ici nos polices d'assurance assuraient la bâtisse ou construction *in globo*. A l'avenir, ces polices devront être réparties sur chaque partie de la construction ou bâtisse et assurer pour *tant* la partie principale, *tant* l'aile droite, *tant* l'aile gauche, *tant* la chapelle, etc., suivant un diagramme de la construction ou bâtisse. Les porteurs de polices en vigueur auront un mois pour se conformer à ce règlement.

Si des assurés avaient quelques suggestions à faire, nous les prions d'exposer leur projet à leur directeur-gérant le plus tôt possible.

A l'approche de l'hiver, nous prions nos assurés de faire une inspection minutieuse de leur établissement. Cette visite leur évitera peut-être un commencement d'incendie.

Nous les prions aussi de lire les conseils que nous leur avons donnés à ce sujet dans nos précédentes circulaires.

Le directeur-gérant du bureau de Montréal.